



## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 26/01/2018

### ASSOCIATION LE JARDIN DE KERAMPERE

Étaient présents : Pierre-Yves LE MENN , Isabelle GEFFRAY, Samir KAHOUAJI, Julien HERVOCHON, Kristian SIMON, Marie Laurence TROALEN, Andrée DIVERES, Anne-Claire MILLOUR, Anne LAGADEC, Claude RAMEAU, Laurent DUVAL, Lena BARRE, Céline CORFA, Claire DU BOIS MAISON, Yvette CREFF, Cécile HUCHET, Caroline FAOU, Marie Noëlle KERAVAL.

L'assemblée générale de l'association s'est tenue au foyer laïque de St Marc le vendredi 26 janvier de 20h à 22h30. En introduction une présentation du site internet du jardin est faite par Pierre-Yves. Vous trouverez ci-dessous les principaux points qui y ont été évoqués :

#### 1 Approbation du rapport moral 2017

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le rapport moral repris ci-dessous,

##### Ateliers jardinage collectif

- atelier du samedi matin (Pyves)
- atelier du mercredi soir (Andrée)

##### Cycles

- 3 Jardins papotes, Organisation qui commence à se roder, entre 10 et 20 participants par rencontres,
- Les invités du jardin : 3 invités par saison cet hiver ce fût Fanch Conseil, Georges Delamarre et Luc Grijol. Formule intéressante pour envisager notre potentiel, si sur les deux premières rencontres peu de bénévoles se sont déplacés (5 ou 6 par séance), notre dernière rencontre a attiré une vingtaine de participants.

##### Animations diverses

- opération nationale de comptage d'oiseau (Laurent et Anne - 27 28 janvier)
- Le jardin aux tables citoyennes sur la thématique de l'appropriation citoyenne de l'espace public (Pyves Andrée - 2 février)
- Bienvenue dans mon jardin pas mal de monde le dimanche, est-ce trop 2 jours complet ?
- Visibilité au niveau régional (Andrée -Annie -Médiathèque -Bretagne vivante 10 11 mai)
- La fête de l'été en musique, bilan très positif sur tous les points ! (Christian & Marie - 21 juin)
- Accueil des Plymouthien (Andrée -Soisig 23 sept)
- Café compost et sa superbe loterie, importance pour voisinage et sol (Andrée - Marie-Noëlle -Annie - 30 sept)
- Fête de la soupe, importance pour le quartier de St Marc, sorte de forum des asso ou il est important d'être présent (Sam - 21 octobre).
- Voyage à Lille : 7 bénévoles y sont allés dans le cadre des 20 ans du réseau des jardins partagés (Marie - 13 au 15 oct)
- Brest en communs , nous a permis de toucher d'autres publics (Pyves - 18 octobre)

##### Animations 2018 en projet

La reconduction de la fête de la musique est actée, compte tenu du programme chargé de la réunion les autres animations seront développées lors du CA

- le comptage d'oiseaux des 27 et 28 janvier

- le jardin papote du 10 mars
- la fête des jardins de St marc le 17 mars
- la fête du Printemps, le samedi 24 mars avec animation autour de la plantation de vigne + soirée
- proposition d'une date de rencontre au jardin dans le cadre du MOOC permaculture des Colibris (pourquoi pas le 24 mars ?)
- la visites des enfants des écoles de Diwan (ar yaou 19 e miz ebrel) et Kerisbian. Que "faire faire" et "faire connaître" aux enfants ?
- fête de la musique (jeudi 21 juin) ? : on remet le couvert, création d'un groupe de travail sur cet événement
- opération compost : comment mobiliser les riverains pour alimenter la production
- un jardin thérapeutique à l'Ehpad...

## 2 Approbation du rapport financier 2017

Le compte de résultat suivant est présenté par le Président :

COMPTES DE RESULTAT 2017					
LIORZH KERAMPERE / LE JARDIN DE KERAMPERE					
CHARGES			PRODUITS		
	2016	2017		2016	2017
Achat fournitures courantes	85	188	Report n-1		124
Plants		104			
Divers (fête de la soupe)	25	37	Adhésions	275	528
Petit matériel	60	48	Subventions	540	700
Cotisations	182	216	Subvention Mairie action associative		700
Adhésion Infini	30	60	Subvention Mairie St.Marc	240	
Adhésion Vert le jardin	60	50	Subvention CAF	300	
Prélèvement assurances	56	91	Produits divers (bois)	60	
Banque	36	15	Recettes fête de la musique		483
Achats fête de la musique		307			
Formation	200	30			
Agenda 21 (accueil enfants 5 rencontres)	240				
Publication journal officiel	44				
<b>TOTAL</b>	<b>751</b>	<b>742</b>	<b>TOTAL</b>	<b>875</b>	<b>1 835</b>
	<b>2 016</b>	<b>2 017</b>			
<b>Résultat sur l'année</b>	<b>124 €</b>	<b>969 €</b>			

On constate une augmentation des recettes des adhésions (elles ont doublé entre 2016 et 2017) et l'importance de cette recette pour l'équilibre financier.

A noter que plusieurs dépenses ont été réalisées directement par les bénévoles et ne sont donc pas intégrées ici (achat de plants, prêt de matériel etc...)

La fête de la musique a rapporté près de 180 euros au jardin.

La mairie de Brest nous a accordé une subvention exceptionnelle de 700 euros en 2017, elle est destinée à soutenir le démarrage de nos activités.

### **3 Approbation des tarifs 2018**

Après avoir débattu de l'éventualité d'une hausse de cotisations, a été décidé de conserver les tarifs d'adhésion de 2017 soit : 5-10-15 € (tarif social, individuel et familial) et il sera précisé qu'une adhésion complémentaire de soutien nous permettrait d'acquérir une autonomie financière plus importante .

### **4 renouvellement du CA**

L'assemblée approuve à l'unanimité les dispositions suivantes : Loïc TREBAOL souhaite sortir du CA, Marie-Troalen l'intègre. Le CA est donc composé comme suit :

Pierre-Yves LE MENN, Laurent DUVAL, Samir KAHOUAJI, Andrée DIVERRES, Anne-Claire MILLOUR, Isabelle GEFFRAY, Julien HERVOCHON, Marie TROALEN.

Afin de renforcer la gestion collégiale du groupe, la composition du bureau va évoluer (actuellement : Pyves président, Laurent trésorier et Sam secrétaire), il sera élargi lors de la réunion du CA du 3 février 2018;

Par ailleurs, des groupes de travail sont formés (mode projet): Cabanon (Christian, Sam, Pierre-Yves, Anne-Claire, Laurent, Julien), fête de la musique (Marie, Christian, Anne, Sam), financement participatif (Pierre-Yves, Céline, Cécile)

### **5 Recours au financement participatif**

Nous avons estimé le coût de notre projet de construction du cabanon de 14m<sup>2</sup> à 2.000€. Nous ne pourrions pas le financer sur nos fonds propre, aussi le recours à une plate-forme de financement participatif est décidée. Un groupe de travail est formé pour travailler sur cette question.